

SIXIÈME JOURNÉE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE
DE LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES
Jeudi 25 février 2021

10h10 - 10h55 - Plurilinguisme et traduction : Suisse, Belgique, Québec...

Avec Anne-Lise Remacle (Collège des traducteurs de Seneffe, Belgique), Irene Weber Henking (CTL, Suisse), Madeleine Stratford (UQO, Québec)
Animé par Cristal Huerdo Moreno (UMONS – Facultés St Louis)

Quelle formation initiale pour les traducteurs

La première question posée aux intervenantes par Cristal Huerdo Moreno vise à faire un bref état des lieux formation des traducteurs dans les pays plurilingues.

Madeleine Stratford explique qu'**au Québec**, seulement un ou deux cours abordent la traduction professionnelle au niveau du premier cycle (3 ans d'études, équivalent du baccalauréat) mais il ne s'agit pas de traduction littéraire. Les cours plus spécifiques se concentrent surtout au niveau maîtrise (Master) pour des étudiants ayant suivi un cursus en lettres ou ayant choisi une majeure en traduction. Cette formation ne garantit pas du travail aux diplômés mais c'est une des voies d'entrée dans la profession.

Pour la Suisse, Irene Weber Henking précise que, traditionnellement, la formation à la traduction était essentiellement assurée par des organismes privés. En effet en Suisse, la formation dans le domaine des arts est dissociée de l'enseignement universitaire. Aujourd'hui il existe certains programmes à l'Université (la présence de deux enseignantes en section d'allemand permet d'assurer des cours du Bachelor jusqu'au Master) mais il n'existe pas de formation spécifique. A Lausanne, toutefois, un Master propose - en plus d'une formation théorique - un programme de spécialisation « à la carte » avec un tuteur par étudiant au sein du programme (plus d'une centaine d'étudiants déjà formés). Ce cursus est également ouvert à des titulaires de Masters d'autres universités ; une dizaine de diplômés sont devenus des traducteurs professionnels, mais cela n'est que l'une des voies d'entrée dans le métier. Irene Weber Henking souligne qu'on n'en vient pas forcément à cette profession à 18 ans mais aussi à 45 ans.

Anne-Lise Remacle explique qu'il existe, pour **la Belgique francophone**, un cours de traduction en Master, mais avec très peu d'heures (30h). La Fédération Wallonie Bruxelles soutient diverses initiatives pour mettre en avant la profession de traducteur : financement de résidences pour des traducteurs étrangers et vice versa pour des traducteurs belges francophones, soutien à l'organisation d'échanges et rencontres entre traducteurs et auteurs belges francophones, quelques soient les langues cibles ou sources.

Quel soutien à la profession ?

Au niveau du rayonnement international, la **Fédération Wallonie Bruxelles** dispose des agents de liaison en poste dans différents pays ayant pour objectif de soutenir la valorisation de la langue française et de la culture belge francophone. Parmi les actions notables de soutien à la traduction, il faut citer les programmes des bourses d'aides à la traduction (exemple d'Anne

Cohen-Beucher qui a traduit l'autrice américaine d'origine nigériane Nnedi Okorafor) et Le **Collège Européen de Seneffe**, qui accueille des traducteurs littéraires en résidence, et propose des rencontres auteurs-traducteurs. Sa gestion a été reprise par Passa Porta, Maison internationale des littératures de Bruxelles.

Irène Weber Henking, par ailleurs présidente du **Centre de Traduction Littéraire de l'Université de Lausanne**, explique que cet organisme joue le rôle d'intermédiaire entre le monde professionnel et le monde universitaire. Le centre, interne à l'Université au sein de la faculté des lettres, propose à la fois un programme de formation et des événements variés :

- Formation : modules à l'interne mais aussi à l'externe (formation continue en Suisse Romande), ateliers Vice-Versa (par exemple germanophone-francophone), ateliers thématiques (érotisme, discours direct, théâtre...) où, à partir de langues sources diverses, la langue cible est mise en valeur. Les traducteurs échangent pour trouver des solutions et mettent en commun des stratégies, des idées. Pour Irène Weber Henking, **le traducteur est un auteur dans sa langue**, il contribue au développement du marché littéraire de l'espace culturel qui est le sien.
- Événements : le CTL-UNIL organise une vingtaine d'événements publics dans l'année : congrès, joutes de traductions, etc. et contribue à la promotion de la traduction littéraire par des articles, des publications et bien sûr le travail de recherche (thèses de doctorat).

Madeleine Stratford présente les activités du **Centre international de traduction littéraire de Banff (CITLB)**, créé conjointement par le Canada, le Mexique et les USA. Il propose des résidences de traduction, d'une durée de trois semaines au mois de juin, dans la province d'Alberta. Le volet formation accueille un étudiant canadien, un mexicain et un américain, accompagnés de formateurs, traducteurs professionnels et mentors. Madeleine a elle-même participé trois fois à ce programme, d'abord comme étudiante canadienne en 2005, puis comme traductrice en 2014 et enfin comme mentor en 2019. Les ateliers professionnels réunissent des traducteurs professionnels de tous pays œuvrant à la traduction d'auteurs des pays fondateurs. Le déroulement est sensiblement différent de celui des ateliers Vice-Versa, il s'agit plutôt de discuter sur des défis de traductions, parfois semblables dans des combinaisons de langues différentes. Même s'il ne s'agit pas d'ateliers de formation pratique sur des textes précis, cela contribue à une formation générale des traducteurs.trices.

Quelle visibilité et quelle reconnaissance pour la profession ?

Cristal Huerdo Moreno pose la question de visibilité et de reconnaissance des traducteurs.trices, et aborde le sujet de mention du nom du traducteur sur les couvertures des livres. Ce combat pour la reconnaissance de la profession est-il obsolète dans des pays plurilingues ou bien reste-t-il d'actualité ?

Pour Anne-Lise Remacle, plus on valorisera le métier de traducteur, plus la reconnaissance de cette profession se développera. Malgré une amélioration notable ces dernières années, on constate que, sur certains ouvrages de littérature graphique ou d'albums jeunesse, le nom du traducteur est encore invisible ou bien caché en petits caractères en quatrième de couverture. Or ce type de livres est particulièrement porteur de l'image de la littérature belge francophone à l'international. On note des efforts de la part de plusieurs maisons d'éditions, mais la

visibilité du nom des traducteurs devrait être évidente quel que soit le domaine de la traduction et quel que soit le type d'ouvrage édité.

À la question de considérer le traducteur comme un auteur, Madeleine Stratford apporte une nuance : les traducteurs sont des écrivains dans le sens où « ce n'est pas le traducteur qui a eu l'idée originale mais c'est lui qui écrit et retranscrit cette idée dans sa langue ». Elle souligne l'importance de transmettre la nécessité de visibilité dès la formation initiale auprès des étudiants-traducteurs. Il s'agit d'une question d'éducation du grand public, des éditeurs, mais aussi des médias. Selon elle, la mention du nom du traducteur repose sur les mêmes critères que la rédaction d'une bonne bibliographie dans un article ou une publication : dans une bibliographie, les noms de l'auteur et du traducteur doivent apparaître, de même que les autres mentions détaillées sur l'ouvrage (co-auteurs, éditeur, dates). Il en est de même dans les médias lorsqu'on parle de la version traduite d'une œuvre : le prétexte selon lequel il n'y aurait pas « l'espace nécessaire » ou le temps suffisant dans une émission pour mentionner le traducteur n'est pas recevable, c'est une question de respect. Enfin, cette mention est importante puisqu'elle permet, par la suite, de savoir à quelle traduction on se réfère lorsque l'on évoque l'œuvre traduite, si plusieurs versions existent.

Irène Weber Henking fait le constat qu'en Suisse la « visibilité » des traducteurs a beaucoup progressé. Il y a quelques années, la contrainte invoquée pour « empêcher » de faire apparaître le nom du traducteur en couverture des livres était celle de la charte graphique des éditeurs, alors que, curieusement, il semblait y avoir suffisamment de place pour mentionner les soutiens financiers. Selon elle, il s'agit effectivement aussi d'une question de respect. Elle note qu'actuellement, des progrès pourraient encore être réalisés au niveau des médias, et selon les régions linguistiques, le même soin n'est pas apporté à la mention du nom des traducteurs. Par exemple, il n'est pas acceptable que, dans une émission de radio sur Kafka, on oublie de préciser le nom du traducteur en français des textes qui sont cités ou lus, puisque c'est bien grâce au traducteur que ces textes sont portés à la connaissance du lectorat francophone. Elle soulève également le problème de l'archivage. En effet, comme pour l'auteur, le travail du traducteur doit rester visible pour les générations futures et les recherches ultérieures : le traducteur est un créateur littéraire à part entière. Elle cite notamment l'exemple de textes d'un traducteur qui avaient fait l'objet d'un archivage très complet pour des lettres de Nathalie Sarraute alors que le reste de la production traduite avait été refusé faute de place. En Suisse, aussi bien les traducteurs que les auteurs ont accès aux bourses et subventions.

Le plurilinguisme (quatre langues officielles en Suisse, trois en Belgique, bilinguisme français-anglais pour le Québec) favorise-t-il la traduction en interne au sein d'un pays ?

Anne-Lise Remacle indique que, malgré la situation économique complexe depuis le début de la pandémie, le secteur éditorial reste en croissance en Belgique francophone. Il demeure toutefois modeste comparé aux modèles économiques des pays voisins. Le côté germanophone est un peu méconnu (système éditorial séparé) et la Belgique **francophone** est plus tournée vers la France. Il existe des initiatives éditoriales concernant des genres littéraires moins « populaires », comme la poésie, avec par exemple la collection « De Flandre » créée par la maison d'édition belge de poésie Tétrast Lyre, ou encore « Soleil du Nord » (L'Arbre de Diane) qui a pour objectif de faire découvrir des auteurs néerlandais, de Flandre et des Pays-

Bas. On compte aussi un certain nombre d'initiatives locales croisées, portées par des centres culturels ou autres, et des événements comme « **Flirt Flamand** » proposé lors de la Foire du Livre de Bruxelles destiné à donner envie aux lecteurs de découvrir les auteurs de chaque communauté linguistique et culturelle. On peut également noter l'opération « **Poète national** » : cette année c'est Carl Norac qui a été investi de ce titre. Il a séjourné à Ostende pour mieux comprendre la communauté linguistique à laquelle il n'appartient pas et ses publications seront traduites et éditées dans les trois langues.

Pour la Suisse, Irène Weber Henking indique qu'il serait toujours possible de faire mieux, mais qu'une attention croissante est portée au plurilinguisme (inscrit dans la constitution), avec une sensibilité particulière à la valeur des langues de la confédération. Il existe un message politique présentant la Suisse comme une communauté portant une attention particulière au passage entre les langues. Ce soutien aux échanges entre les différentes communautés linguistiques se manifeste par exemple avec les prix de littératures spécifiques aux différentes régions ainsi que des efforts pour une plus grande visibilité des richesses linguistiques et culturelles. Ces aides sont complémentaires aux initiatives privées. La Suisse est un petit pays et toutes les communautés linguistiques sont finalement minoritaires. Parmi les actions importantes, on peut citer la **Collection ch** (un projet de la Fondation ch qui réunit l'ensemble des cantons) qui apporte un soutien à la traduction spécifique entre les quatre régions linguistiques, ou encore le **Festival Aller-Retour** (cette année en distanciel) qui met en lumière des auteurs et leurs traducteurs.

Au Canada, comme le souligne Madeleine Stratford, la co-existence de deux langues officielles a du bon puisque différents types de soutien institutionnel sont proposés : financements et subventions (versées aux éditeurs) pour traduire les œuvres d'auteurs canadiens en français, anglais et langues autochtones. En revanche, il est quasiment impossible de traduire des auteurs qui ne sont pas canadiens : « au Canada, on se traduit entre nous », explique-t-elle. Le « marché » littéraire est relativement restreint puisqu'on estime le lectorat à 8 millions au Québec auquel il faut rajouter environ 1 million de francophones en plus au Canada. Très peu de livres s'exportent vers la France.

Synthèse Marine Vaslin

Liens :

Centre de Traduction Littéraire de l'Université de Lausanne :

<https://www.unil.ch/ctl/home.html>

Centre international de traduction littéraire de Banff (CITLB) :

<https://www.banffcentre.ca/fr/programmes/centre-international-de-traduction-litt%C3%A9raire-de-banff/20190603>

Passa Porta : <https://www.passaporta.be/fr/>

Collection ch : <https://chstiftung.ch/fr/programmes-projets/collection-ch/collection-ch>